

SIVU
ARTHES/LESCURE
MAIRIE DE LESCURE
81380

Nombre de conseillers
En exercice 6
Présents 6
Votants 5

Date de convocation :
29/03/2023
Date d'affichage :
29/03/2023

Numéro : 07/2024

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 081-248100299-20240415-DELIB_07_2024-BF



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL

SÉANCE DU 15 Avril 2024

Le 15 avril 2024, à neuf heures, le **Comité Syndical du SIVU ARTHES/LESCURE**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Arthès, sous la présidence de madame Marie LACAN, Présidente,

Présents :

Titulaires : Xavier PETIT – Marie LACAN - Michel ALBENGE - Serge ALBINET - Marc IZQUIERDO - Jean-Marie COUDERC

Absent excusé représenté :

Suppléants : Elisabeth CLAVERIE - Gérard FABRE - Jean-Marc FARRE - Thérèse ROQUEFEUIL

Secrétaire de séance : Marc IZQUIERDO

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Madame la Présidente présente le compte administratif 2023 du budget du SIVU qui se présente comme suit :

	Résultats antérieurs	Réalisations 2023	TOTAL 2023	Restes à réaliser
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES		1 620 213,91 €	1 620 213,91 €	
RECETTES	134 649,94 €	1 660 436,76 €	1 795 086,70 €	
Solde	134 649,94€	40 222,85 €	174 872,79 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
DEPENSES		23 899,79 €	23 899,79 €	9 297,50 €
RECETTES	31 689,31 €	17 190,40 €	48 879,71 €	0,00 €
Solde	31 689,31 €	- 6 709,39 €	24 979,92 €	9 297,50 €

- Section de fonctionnement :
Dépenses : 1 620 213,91 €
Recettes : 1 795 086,70 € dont 134 649,94 € d'excédent reporté
Soit un résultat de clôture de + **174 872,79 €**
- Section d'investissement :
Dépenses : 23 899,79 €
Recettes : 48 879,71 € dont 31 689,31 € d'excédent reporté
Soit un résultat de clôture de + **24 979,92 €**
- Restes à réaliser 2023 reportés sur 2024 :
Dépenses : 9 297,50 €
Recettes : 0,00 €

La présentation détaillée du compte administratif est annexée à la présente délibération.

Madame la présidente conformément à la loi, quitte la séance.

LE COMITE SYNDICAL,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- **APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget du SIVU Arthès/Lescure.
- **APPROUVE** l'ensemble des opérations du compte administratif 2023 du SIVU Arthès/Lescure.
- **AUTORISE** l'inscription au budget primitif 2024 des reports de crédits d'investissement, soit :
Dépenses : 9 297,50 €
- **DECLARE** toutes les opérations de l'exercice 2023 du budget du SIVU Arthès Lescure définitivement closes.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour copie certifiée conforme au registre.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Et publication ou notification du :

**La Présidente,
Marie LACAN**

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État

